 Paris le 19 mars 2020

**INFORMATION CONCOURS**

**Le bureau du recrutement vous informe du report des concours P.T.S .**

1/Concernant l'organisation des concours :

Les trois concours de la Police technique et scientifique au titre de la session 2020 sont reportés à des dates ultérieures, soit :

**ASPTS** dont les épreuves d'admissibilité devaient avoir lieu le 16 avril

**TPPTS** dont les épreuves d'admissibilité devaient avoir lieu les 12 et 13 mai

**IPTS** dont la phase écrite, gérée par les SGAMI; devait avoir lieu les 23 et 24 juin.

**Les nouvelles dates n'ont pas été définies à ce stade**, mais il faudra compter quelques semaines, au sortir de la crise sanitaire actuelle, afin de pouvoir redéfinir un calendrier compatible pour l'ensemble des centres d'examens. Une communication sera naturellement effectuée largement dès que possible, mais rien avant un retour à la normale de la situation.

2/ Concernant les inscriptions à ces mêmes concours :

Ces inscriptions sont toujours ouvertes, mais il n'y a pas de gestionnaires au service, pour la zone Sud-Est, afin de valider ces inscriptions, et/ou recevoir les dossiers acheminés par la poste (qui doivent ensuite être télé-saisis). Aussi, la meilleure recommandation que nous puissions faire aux candidats, pour le moment, est bien évidemment de se télé-inscrire, à titre conservatoire, si cela est encore possible, en attendant confirmation d'une période complémentaire d'inscription sur laquelle nous n'avons pas la main.

Concernant les concours nécessitant l'envoi de pièces complémentaires, et plus particulièrement le concours d'IPTS sur titres et travaux qui nécessite d'envoyer un dossier et des pièces avant lundi 23 mars, pas de difficultés, une tolérance sera naturellement accordée au sortir de la crise que nous traversons.

Le Secrétariat Général